

[Si vous ne visualisez pas cet email correctement, cliquez ici.](#)

Chers Châtillonnaises, Chères Châtillonnais,

Alerte Sécheresse Niveau 3 : Niveau de Crise

À la suite des conditions climatiques actuelles, la préfecture du Doubs a émis un arrêté d'alerte sécheresse Niveau 3 sur l'ensemble du département.



Arrêté_crise_
Doubs 11092020.pdf

Pont du Marot

Un arrêté municipal interdit le franchissement du Pont du Marot en raison de sa dangerosité. Le parapet est très dégradé, le passage d'engins agricoles a largement contribué à sa dégradation.

Des dispositifs ont été installés sur la chaussée pour empêcher l'accès. Ils sont systématiquement enlevés, des panneaux de signalisation interdisant l'accès sont jetés au fossé. Pour votre sécurité respectez cette interdiction !

SNCF s'est rendue sur place, un rendez-vous sera prochainement programmé avec la commune.



Actes de malveillance

Plusieurs actes de malveillance ont été perpétrés sur le territoire de la commune :

- Des clous de tapissiers ont été déposés sur la chaussée dans le lotissement des Sorentines



- Un tag a été posé sur le chemin piétonnier entre le chemin de la grande Charrière et le Clos Mazarin.

Rentrée des petits comme des plus grands

Alors que les élèves ont repris le chemin de l'école, les agents techniques continuent d'œuvrer pour leur bien-être.

Ainsi des marquages ont été réalisés dans la cour des écoles, et du mobilier réparé et/ou ajouter dans certaines classes.



Pour mémoire, voici la constitution des équipes éducatives :

Ecole maternelle, 3 classes :

- ✓ Mme Jacquin (Directrice), PS/MS, 21 élèves
- ✓ Mme Sage, PS/MS, 22 élèves
- ✓ Mmes Pelletier et Dugoud, 23 élèves

Atsem : Mmes Degani et Khaddaj

Ecole élémentaire, 6 classes :

- ✓ M Sage, CP, 22 élèves
- ✓ Mmes Godot et Prévitali (lundi), CP/CE1, 20 élèves
- ✓ Mme Courjon, CE1/CE2, 23 élèves
- ✓ Mme Alibelli, CE2/CM1, 24 élèves
- ✓ Mme Tournoux, CM1-CM2, 23 élèves
- ✓ M Catherod (Directeur) et Mme Prévitali (jeudi), CM2, 26 élèves

Petite enfance

Vous avez besoin pour votre enfant né ou à naître d'un mode de garde collectif ? La commune dispose :

- ✓ D'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), située au 38 rue de Bellevue. Marie-Christine VAUDELIN, Linda GRAPPIN, Catherine CONSCIENCE et Eliane GUILLARD accueillent 16 enfants. Espace intérieur aménagé et espace extérieur pour prendre l'air ! Contact 09 73 60 54 32.



- ✓ D'une micro-crèche : La compagnie d'Arthur, est située au pré Brenot. Manon, Marion, Aurore et Emeline accueille jusqu'à 10 enfants en simultané. Au-delà de l'accueil régulier, la micro-crèche propose aussi un accueil occasionnel sur les périodes de vacances scolaires et l'accueil d'enfant en situation de handicap.

Contact : 03 81 52 43 87



Vous souhaitez un accueil individuel ? Plusieurs assistantes maternelles vous proposent un accueil à leur domicile, sous la direction de la PMI. Retrouvez la liste ici :

<http://site2672.amenothés-sv-55.nfrance.com/uploads/elfinder/Liste%20au%2001-2019.pdf>

Transports Ginko

Ginko nous informe que les horaires de la ligne diablo pour se rendre au collège ont été légèrement modifiés.



Retrouvez les horaires des lignes du collège ici : <https://www.ginko.voyage/se-deplacer/horaires/lignes-scolaires-diablo/>

Si vous avez besoin (ou envie !) de vous rendre en ville, ou à la gare TGC, c'est sur ce lien que vous aurez les informations : <https://www.ginko.voyage/le-reseau-ginko/decouvrir-le-reseau-ginko/le-reseau-ginko-par-commune/bonnay-chatillon-le-duc-devecey-merey-vieilley-palise-tallenay-venise-vieilley/>

Bons voyages !

Cartes jeunes

Les cartes jeunes sont toujours disponibles en mairie au tarif de 4 euros par carte, dans la limite des stocks disponibles.



Pensez à vous munir :

- ✓ d'une pièce d'identité
- ✓ d'un justificatif de domicile
- ✓ d'une photo
- ✓ d'un chèque à l'ordre du Trésor Public

Cérémonie à la stèle de Cayenne

Comme chaque année un hommage a été rendu à la stèle de Cayenne en ce début septembre. En raison de la crise sanitaires cet hommage a eu lieu en petit comité.



Médiathèque

La médiathèque ouvre ses portes :

- ✓ mardi de 16h à 19h
- ✓ mercredi de 16h30 à 18h30
- ✓ vendredi de 16h à 18h30

L'accès au prêt est limité à 8 personnes à la fois
Le lavage des mains au gel hydroalcoolique et le port du
Masque sont obligatoires à l'intérieur des locaux.

Merci aux bénévoles qui la font vivre !



AC 2000

Les adhérents ont pu s'inscrire samedi dernier et les activités pourront reprendre dans le respect des protocoles sanitaires

Films occultant au péricolaire

Des films occultants ont été posés sur les fenêtres du péricolaire conformément aux préconisations de sécurité



Vigilance, message de la gendarmerie

La période sans précédent liée au COVID 19 a permis de privilégier le maintien aux domiciles (télétravail), et ainsi, limiter en partie, les risques de cambriolages. Néanmoins, il convient de rester très vigilants, la commune d'ECOLE VALENTIN vient d'être victime d'une série de 3 vols dans résidences (relayé notamment par l'application voisins vigilants).

Or, lors de l'enquête de voisinage, il a été relevé par les enquêteurs que les accès des maisons étaient ouverts ou non verrouillés, que ce soit le portillon, le portail, voire même le garage. Les chaleurs de ces prochains jours vont certainement favoriser les comportements des occupants sur les aménagements extérieurs (terrasse), et les administrés risquent de "baisser la garde". Un cambriolage a d'ailleurs été commis grâce à un velux laissé ouvert, en l'absence des occupants.

En cas de doute, composez le 17.

Ligue contre le Cancer



La Ligue contre le cancer comité de Besançon finance des équipes et des programmes de recherche et permet la mise en place d'actions concrètes et locales pour la prévention, l'information et l'accompagnement des malades.

Dans le cadre de son service « Proximité Cancer » elle développe sur Besançon, Pontarlier, Ornans et Valdahon un soutien psychologique, confidentiel et gratuit, ouvert aux malades mais également à leur entourage.

L'attribution d'aides financières aux personnes malades par le biais des commissions sociales est également rendue possible grâce aux dons, l'association ne recevant pas d'autres subventions.

Habituellement les bénévoles passent dans les foyers de la commune pour recueillir les dons en faveur de la Ligue contre le cancer. Face à la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui, les Délégués proposent cette année de déposer directement **les dons par chèque à l'ordre de La Ligue contre le cancer**, dans les boîtes aux lettres de :

- Mme Elisabeth BONSACQUET, 25 rue des Sorentines
- Mme Nicole MATHILE, 11 allée de la Combe Sambin
- Mme SAUSER Monique, 31 Allée Bois des Chaney
- Mme Nicole BEURET, 5 chemin des Tilles
- Mme Mauricette BAULARD, 31 chemin de la Grande Charrière

Membre du Don en confiance, la Ligue contre le cancer est, à ce titre, soumise à un contrôle continu à l'utilisation des fonds collectés. Vous recevrez un reçu fiscal par courrier, vous permettant de déduire tout versement de vos revenus imposables (66 % de votre versement sera déductible de vos impôts).

Crise sanitaire - Port du masque

Un nouvel arrêté est paru le 14 septembre.

Rappel des obligations de port du masque, pour les personnes de 11 ans et + :

- ✓ Dans les galeries commerciales et espaces assimilés ainsi que leurs espaces de stationnement
- ✓ Dans un périmètre de 50 autour des établissements scolaires et leurs installations sportives, 30 mn avant et après l'ouverture et la fermeture de ces établissements
- ✓ Dans les transports
- ✓ Dans les établissements recevant du public
- ✓ Sur les marchés, brocantes, vides greniers
- ✓ Sur la voie publique, dès lors qu'il y a rassemblement de plus de 10 personnes soumis à déclaration préfectorale

Bonne semaine à tous !

Le maire et l'équipe communication.